

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/el/arrete/2021/12/14/2021034465/justel>

Dossier numéro : 2021-12-14/07

Titre

14 DECEMBRE 2021. - Arrêté ministériel modifiant l'article 7.6.1.1 de l'annexe à l'arrêté ministériel du 25 juillet 2011 portant approbation du règlement unitaire des granulats recyclés en ce qui concerne la valeur d'évaluation de la contamination physique (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 27-01-2022 page : 7457

Entrée en vigueur : 06-02-2022

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)